

Onna ruda poâire

Autor(en): **Dénéréaz, C.-C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ville voisine, que l'on sert maintenant dans un grand nombre de noces villageoises. La table est ornée de fleurs, entourée de jeunes filles, qui, bien que gardant sur quelques points un reste de rusticité, n'en sont pas moins charmantes, tandis que leurs cavaliers conservent davantage l'air du terroir.

Un usage généralement admis à la campagne, et qui date de fort loin, paraît vouloir tomber en désuétude depuis quelques années, c'est celui de célébrer les *belles dimanches*; c'est-à-dire que lors de la publication des bans en chaire, l'épouse a la coutume, au village, d'inviter parents et amis à un grand festin, prélude de la noce; mais, nous venons de le dire, cette habitude commence à être mise à l'écart; on a reconnu l'inutilité d'avoir deux fêtes aussi rapprochées, et cette première invitation se remplace à la noce même, voici comment: l'épouse offre un déjeuner copieux auquel sont conviés non-seulement les invités du jour, mais les personnes âgées de l'endroit, les notables parmi les autorités, et enfin certains parents trop peu fringants pour qu'ils figurent durant tout le cours de la fête. Ensuite, la cérémonie religieuse a lieu, elle est suivie d'un dîner chez l'époux, où il n'est pas rare de voir cinquante à soixante personnes réunies. Puis la jeunesse et même une bonne partie des gens d'âge mûr montent sur de rustiques équipages, entraînés par des chevaux enrubanés, et l'on fait une promenade assez longue pour qu'elle permette aux mamans, restées au logis, de servir un immense goûter aux femmes du village qui ne sont pas de la noce proprement dite.

Au retour de la promenade, la joyeuse bande retrouve les tables surchargées, et achève la fête par un souper se prolongeant parfois jusqu'au matin.

Le lendemain, d'autres invités viennent encore, et l'on finit par faire participer tous les habitants de la commune aux *galas* qui sont servis pendant trois jours consécutifs.

En terminant, disons un mot d'une ancienne coutume qui a déjà été souvent blâmée, celle de rançonner sans pitié le pauvre époux, qui a tant d'autres charges dans cette circonstance-là. Les jeunes garçons se rendent un soir auprès de lui et demandent une somme destinée à payer les frais d'une *danse*, ou simplement d'une *ribotte* qu'on fera, soi-disant, à la santé du donateur; s'il est riche, le mal n'est pas grand pour lui, mais il arrive souvent que des hommes presque nécessiteux sont harcelés sans miséricorde pour livrer quelques écus bien précieux pour eux. Dans quelques villages où l'on se sert de termes imagés pour quêter auprès de l'époux, on lui dit que puisqu'il s'empare de la plus belle plante des forêts de la commune, il doit la payer largement, et il va sans dire que chaque fille devient la plus belle lorsqu'il s'agit de l'estimer à un prix élevé. Après des marchandements interminables, l'époux finit par s'exécuter de mauvaise grâce.

Toutes ces choses s'en vont peu à peu; espérons qu'elles finiront par devenir des traditions de l'ancien temps que raconteront les vieillards.

S.

Onna ruda poàire.

Vouàitsé z'ein onna tota galéza qu'est arrevaië tsi Jeannot à Sami :

La villie Lizette étâi morta, et on l'avâi portaie dein iena dei petites tzambres que sont tot amon, découté lo guelâtâ. Cé même dzo, onna compagni dé vortigeu, qu'allavé aô camp, arrevâ aô veladzo po lodzi. Tsi Jeannot à Sami, l'ein uront dou à lodzi et on laô bailla la tsambre découté elliaque iô étâi lo co dé la Lisette. C'ein eimbêtâvé gros elliau dou sordats d'ouré plliora toté lé dzein dé la mâison, que regrettavont la mère-grand, et quand l'uront posâ l'âo fusi, l'âo giberna et l'âo sa, et que l'uront medzi on bocon, s'ein alliront à la pinta po retrovâ lé z'autro et po s'amusâ.

Quand la né arrevâ, failleçâi veillâ la villie Lizette, et c'est la Zabô, que l'amâvé tant, que la veilla, A n'hâora, on alla la criâ po veni soupa, et le lascia lo crâisu allumâ. Peindeint que le soupâvé, vouàitsé ion dâi sordats que reintré et qu'avâi bu on fort coup; ie ve dé la lumière pé lo perte dé la saraille, et sé peinsa que c'étâi sa tsambra et que son camerado avâi laissi allumâ por li. L'eintré dein stu pâilo, sé dévité dein on câro et sé met aô lli découté la villie, ein desein : do tou, François?.. Ma fâi vo paôlé crairé que la villie n'a rein repondu, et lo sordâ que créia que c'étâi son camerado François sé peinsa : paraît que do, et bintout sé met assebin à drumi, sein peinsa à détiendré lo crâisu.

On momein après, la Zabô remonté ein pllioreint, et tot ein veillein la villie, le racoumoudavé dei tsadçons. Eintré dix et onj'haôré, l'ou d'aô bruit pé lé z'égra, la porta s'advré tot balameint et onna têtâ sé montré : c'étâi lo Alexi à l'assesseu, lo bounami dé la Zabô, que vegnâi l'âi teni compagni. L'eintrâ, recliouse la porta, et alla sé cheta vers la tsemena, tât proutso dé sa mîa. Je verivont lo dou aô lli iô étâi la villie, et après avâi dévesâ on momein, lo Alexi eimbrassa su la djouta la Zabô que l'amâvé tant. Voliavé l'embrassi oncora su l'autra djouta, ma la Zabô lâi dese : mâ, mâ... na... Alexi... na... paô-t-on... se ma mère-grand allavé.... eh! mon Dieu!... l'âi-ia oquié que remouet dein lo lli.... — Caise-té foula que t'es.... éte que lé moo revignont? — Lé moo! boeila onna voix terribllia que seimbllivâ veni daô lli.... Eh! mon Diu! cria la Zabô, ma mère-grand que revint,... et coumein le voàitivé contré lo lli, lé rideaux s'écartont, et on gros yesadzo tot bllian sé montré. Lo Alexi que vâitivé asse bin, coumeinça à grulâ dein sé tsaucé, et criavé de toté sé focé : la moo! la moo!

Et lo sordat (ca ein oiein dévesa lé dou z'amoureux s'étâi reveilli) s'apêçu que l'étâi cutzi découté la morta; ie preind poàire et tsertsivé à sailli frou daô lli, ma ne poivé pâ. La Zabô tot épouâiria, advré la porta et sé sauvé avau lé z'égra ein fascin dei sielliâié dé la metzance, et lô Alexi tot bouleversa sé sauvé apré; lo sordat qu'à retrova sé focé chaôté frou d'aô lli et cor tot ein tsemise après Alexi que s'épouâire adé mé et que boeilé adé pé foo. Mâ n'est pas tot : l'autro sordat qu'étâi dein sa tsambre sé réveillâ, s'épouâiré, sô dé sa tsambre tot nu, sé fo avau lé z'égra, et lo premi sorda que lo vâi crâit que c'est la villie, sé met à hurla coumein on pos-

sédâ. Ti elliau dé la maison sont reveilli pé on pareil détertîn et crâiont que lo diabblio est deîn la maison et sé sauvont. Lo Alexi, qu'étâi venu à calzon, aôvré la porta d'eintrâie et sé sauvé deîn la tserrâire po ne pâ être vu ; la Zabô que ne savâi pâ c'éin que le fasâi, co après Alexi ; lo premi sordat, co après la Zabô ; l'autro sordat co après lo premi, et ti elliau dé la maison décampont lé z'on après lé z'autro ein sêdient l'autro sordat, lé z'on tot nus, lé z'autro à mâiti vetus. C'ein fasâi onna chetta d'ad diabblio, ca créiont ti avâi la morta obin lo diabblio après leu. Ti lé vesins s'é reveillont et s'épouâiront asse bin... C'étâi on rudo commerço.... A la fin s'arrêtoient portant, reindus, à mâiti moo..... sé vouâitont ti lé z'on lé z'autro.... min de morta.... min de diabblio.... on sé remet on pou.... on va verré deîn la tzambra dé la villie que n'avâi rein budzi... on découvre coumeîn tot s'étâi passâ, et toté lé dzein daô veladzo risiront coumeîn dâi bossus.... Quand la villie fut einterrâie, lo Alexi sé dépatsa dé se mariâ avoué la Zabô, po ne pâ être esposa on outro iadzo à onna farce pareille ; mâ ein atteindeint vo paôdé conta que l'ont z'u onna ruda poûre.

C. C. D.

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

V.

— Regarde bien cette femme et souviens-toi.

Alors il se fit en mon cœur un nouveau prodige. Je m'identifiai avec madame de Krausnach, sans perdre toutefois mon individualité présente ; je vivais en elle, c'est-à-dire que je sentais à la fois toute chose comme elle devait le sentir et comme je la sentais moi-même, et cette double vie, tout à fait anormale, me faisait éprouver des tiraillements douloureux.

Quoique dans ma famille on me reproche des tendances aristocratiques qui devraient être étrangères à la fille d'un ouvrier, quoique l'éducation toute libérale que j'ai reçue et le milieu dans lequel j'ai vécu n'aient pas réussi à les faire complètement disparaître, il y avait cependant un abîme entre mes opinions et celles de la baronne, dont l'orgueil nobiliaire dominait toutes les passions.

Sa morgue hautaine me blessait plus profondément qu'un glaive acéré ; j'en souffrais comme d'un souvenir pénible, comme d'un remords.

— Écoutez bien, me dit la fée.

Et, par un nouveau miracle, la langue allemande, que je ne connais pas du tout, me devint aussi familière que si je n'avais parlé que celle-là toute ma vie.

— Wilhelmine ! Wilhelmine ! répétait le colonel de hulans avec un accent de tristesse qui déchirait l'âme, avez-vous donc un cœur d'airain ? N'est-il aucun mot qui puisse vous fléchir ?

— Non, mon frère, non ! répondit la châtelaine en jetant sur le comte un regard froid où se peignait son inébranlable volonté, non ! je ne permettrai jamais que mon fils, l'héritier des nobles barons de Krausnach, épouse une fille sans nom, une enfant trouvée.

— Vous oubliez, ma sœur, que vous l'avez fait élever au château, qu'elle a partagé les leçons de mon neveu, et que maintenant Christine est une jeune fille aussi accomplie sous le rapport de l'éducation et de l'élégance des manières que sous celui de la beauté.

— Je voulais en faire une demoiselle de compagnie présentable, interrompit la baronne ; j'eusse mieux fait de la laisser mourir de froid et de faim, je n'aurais pas eu le chagrin de voir mon fils, un de Krausnach, s'engager d'une fille abandonnée....

— Un ange ! ma sœur. Rappelez-vous les soins que Christine

vous a prodigués pendant votre dernière maladie, une fille tendre et dévouée n'aurait pu faire mieux.

— N'était-ce pas son devoir ? D'ailleurs, je vous le dis une fois pour toutes, Frédéric, je refuserais mon fils à une créature céleste descendue pour lui sur la terre, si son arbre généalogique ne me prouvait clair comme le jour qu'il coule un peu de sang royal dans ses veines.

— Toujours la même ! murmura le comte en faisant un geste de désespoir ; ce n'est pas un cœur que Dieu a mis dans cette poitrine de femme, c'est un blason.

Si bas qu'eussent été dits ces mots, la baronne les entendit, et répliqua d'une voix sèche :

— Mon frère, le cœur est un mauvais conseiller, qui ne fait commettre que des sottises. Sans moi, vous vous seriez déshonoré par une mésalliance.

— Assez ! assez ! Wilhelmine, ne me rappelez pas le mal que votre impitoyable orgueil m'a fait ; ne rouvrez pas cette plaie qui saigne depuis vingt ans.... Je ne me souviens que trop du jour fatal où j'ai sacrifié mon bonheur à vos sois préjugés.

— Noblesse oblige !

— A ne se rendre coupable d'aucune lâcheté, et j'en ai commis une monstrueuse en vous écoutant. Mais si j'ai été assez faible pour céder à vos exigences, si, pour vous plaire, j'ai brisé l'avenir d'une pauvre enfant qui m'aimait, Dieu est juste, et je vous jure qu'il m'en a sévèrement puni. Il n'est pas une nuit où je ne la voie en songe derrière les murs du couvent où elle a caché sa douleur, pas une heure où je ne regrette les pures joies qu'elle m'aurait données.

— Je vois que vous êtes aussi fou que votre neveu, mon pauvre Frédéric ; l'âge aurait dû vous corriger cependant. N'avez-vous pas quarante-cinq ans ?

— A peu près.

— Eh bien, à cette époque de la vie, mon frère, il est ridicule de se souvenir qu'on a aimé. On se marie pour transmettre son nom à des héritiers directs ; on continue à fréquenter la cour, afin de leur frayer le chemin des honneurs ; puis, quand la mort approche, on se tourne vers la religion et l'on se prépare à descendre avec pompe dans ces caveaux funéraires où dorment déjà de nobles aïeux.

— Et vous appelez cela ?

— Faire son devoir.

— Dans ce cas, vous pouvez compter que je sabrerai quelque peu le mien.

— Vous ne voulez pas vous marier ?

— Non, certes. Gretchen est mort au monde pour l'amour de moi ; nulle autre femme ne la remplacera dans mon cœur.

— Je vous ai déjà fait observer que le cœur n'entraîne pour rien dans la nécessité du mariage.

— Ce n'est pas mon avis. Mais puisqu'il vous faut une réponse positive, je vous dirai, ma sœur, que je suis formellement décidé à rester garçon.

Un éclair de joie glissa sur le visage altier de la fière baronne.

— Alors, mon frère, comme Gustave héritera de vous, il peut prétendre à une princesse.

— Royale.

— Pourquoi pas ? Notre famille est alliée aux noms les plus illustres.

Quelque habitude que fût le colonel à l'insatiable ambition et à la sécheresse d'âme de sa sœur, il ne put la voir spéculer froidement sur son héritage sans laisser échapper un geste d'amer découragement.

Son cœur se serra et quelques larmes vinrent mouiller ses paupières.

— Je vous conseille, Wilhelmine de ne compter ni sur mes biens, ni sur mes titres pour établir votre fils, dit le comte après quelques minutes de silence. Si j'avais éprouvé qu'une brillante position fit le bonheur, j'aurais certainement légué toute ma fortune à mon neveu, mais sachant le contraire, j'ai disposé par testament de tout ce qui m'appartient.

(La suite prochainement).

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.